

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 39 (1901)

Heft: 39

Artikel: Juré malheureux et médailles de Vevey

Autor: V.F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Gex *ve, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements de l'an des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Comme au temps jadis.

Histoire d'un orchestre.

Lundi soir, la Société de l'Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage aura vécu. Elle meurt à dix-huit ans, c'est-à-dire à l'âge le plus riant de la vie d'un homme, à l'âge où celui-ci entre à peine dans la carrière.

Pour une société, dix-huit ans c'est déjà toute une vie, et quelle vie, parfois. Ah ! certes, notre société de l'Orchestre le sait mieux que tout autre. Pour quelques beaux moments, que de vicissitudes, que de déceptions. Elle succombe à bout de forces, la pauvre société ; et notre population, qui lui doit pourtant de nombreuses et réelles jouissances artistiques, assiste indifférente à sa pénible agonie. O ! ingratitudé des hommes ! Le temps, qui répare bien des choses, accordera-t-il peut-être un jour un souvenir de reconnaissance — tardive et maigre consolation — à cette société ? Elle a si longtemps lutté pour une des plus nobles causes et pour le développement artistique de notre bonne ville de Lausanne, que nous aimons tant.

Ah ! certes, nous l'aimons, notre ville, mais, de cet amour que nous avons toujours à la bouche, elle n'a le plus souvent que de bien platoniques témoignages. Et voilà pourquoi la société de l'orchestre succombe.

Il nous a paru intéressant, à ce propos, de remonter à l'origine de notre orchestre. Nous nous sommes adressé pour cela à son fondateur, M. Charles Fötsch, père, qui a bien voulu nous donner les intéressants renseignements qui suivent :

C'est en 1860, que M. Fötsch, excellent contrebassiste, arriva à Lausanne, accompagné de quatre artistes, un premier violon, un deuxième violon, un alto et une flûte. Ils venaient de St-Gall, où ils avaient été engagés au Théâtre. Ce quintette, dirigé par M. Fötsch, faisait des tournées en Suisse, et particulièrement dans la Suisse française, qui, à ce moment-là, n'était point gâtée en fait de jouissances musicales. La « Chapelle de St-Gall », c'était son nom, joua pour les premières fois à Lausanne, au café du Nord et à l'ancien Casino.

Au bout de quelques années, les succès constants de sa petite chapelle engagèrent M. Fötsch à augmenter le nombre de ses artistes. Il s'adjoint un clarinettiste et deux cors (d'harmonie), ce qui portait à huit le nombre des musiciens. Ils eurent alors plus d'une fois l'occasion de prêter leur précieux concours à diverses sociétés lausannoises. C'était le beau temps de la Société philharmonique, que présidèrent, entr'autres, MM. Jouvet, de Goumèns, Feyler et Ph. Pflüger, et qui eut pour directeurs MM. Gerber, Plumhof et de Senger. Nous avions aussi la société de chœur mixte de Sainte-Cécile, dirigée par M. Kœlla, et l'Harmonie, à la tête de laquelle était M. Kuster. Bien des personnes se souviennent encore des charmantes soirées organisées à l'ancien Casino, par ces sociétés, auxquelles se joignait la Société artistique, qui compta parmi ses auteurs d'occasion, des magistrats, des docteurs,

des avocats, des négociants et industriels, d'entre les plus respectés. On jouait encore fort bien la comédie à Lausanne — nous parlons de 1860 à 1870, — comme au temps de Voltaire.

L'hôtel de Beau-Rivage et les hôtels de Vevey ayant fait de sérieuses propositions à M. Fötsch, il se décida à porter à seize le nombre de ses artistes. Il était alors maître de la situation et rien ne se faisait à Lausanne sans le concours de la « Chapelle de St-Gall ».

Mais la concurrence ne pouvait perdre ses droits. Un beau matin, débarqua à Lausanne l'orchestre de Marienbad, composé de vingt-deux musiciens ; six de plus que l'orchestre de St-Gall. M. Fötsch ne se laisse pas émouvoir. Il engage aussitôt neuf artistes nouveaux et passe le bâton à M. Hugo de Senger. C'était en 1868.

En été, la chapelle jouait à l'hôtel Beau-Rivage et dans les hôtels de Vevey ; en hiver, elle donnait, avec le concours de solistes de renom, de grands concerts, dits « d'abonnement », à Lausanne, Genève, Neuchâtel, Yverdon, Chaux-de-Fonds, etc.

En 1871, la Chapelle de St-Gall obtint une importante subvention de l'hôtel de Beau-Rivage ; elle échangea alors son nom contre celui d'Orchestre de Beau-Rivage. Celui-ci formait une société indépendante, désignant un président parmi ses membres, qui se partageaient, chaque année, le montant net des recettes. Il se fixa définitivement à Lausanne. Son effectif n'était plus alors que de douze musiciens pour les concerts d'été, et dix-huit pour les concerts d'abonnement, ou d'hiver.

En 1878, quelques amateurs de musique fondèrent un comité, dit des « Concerts populaires », dans le dessein spécial de maintenir toute l'année l'effectif de dix-huit musiciens.

Ce comité, présidé par M. De Crouzaz, à l'obligance de qui nous devons ces derniers détails, obtint de la Ville une subvention de 1,500 fr., portée plus tard à 2,000 fr. De son côté, il garantissait aux artistes une allocation annuelle de 2,000 francs, prélevée sur le produit de la vente des cartes des concerts d'été. Le comité des « Concerts populaires » dura jusqu'en 1883, date de la fondation de la Société de l'Orchestre de la Ville et de Beau-Rivage. Celle-ci fut présidée successivement, avec beaucoup de dévouement, par MM. De Crouzaz, pharmacien, Cart, professeur, puis Bourgeois, avocat, à qui incombe le triste devoir de lui fermer les yeux. Ses principaux directeurs furent MM. Heinrich, Krellwitz et Herfurth. Lausanne dut à leur initiative de véritables solennités artistiques.

Aujourd'hui, livrés de nouveau à leurs seules forces, les artistes de notre orchestre ne se découragent point. Ils s'apprentent à revivre leur existence de jadis — avant la constitution de la société actuelle — et sont pleins d'espoir en l'avenir. Ils ont appelé à leur tête un artiste des plus distingués. M. Hammer, le nouveau directeur, nous arrive avec une solide réputation et la ferme intention de reconquérir les fa-

veurs du public, que d'injustes préjugés avaient peu à peu éloignées de notre orchestre.

Un comité de patronage s'est constitué, qui prêtera son appui moral à nos musiciens, et leur servira d'intermédiaire auprès des autorités et sociétés diverses de la ville.

Etant données les circonstances, l'avenir se présente donc sous des auspices plutôt favorables. Au public lausannois, maintenant, de faire sa part. Il a bien des raisons pour ne pas prolonger sa boudoirie. D'abord, Lausanne ne peut se passer d'orchestre ; secondelement, les musiciens de notre orchestre ont acquis droit de cité, après quarante ans passés à Lausanne, à la vie artistique de laquelle ils ont été si intimement liés ; enfin, ce n'est plus à titre d'actionnaires, avec espoir de dividendes plus ou moins problématiques, que ces artistes sollicitent notre appui : c'est donnant donnant. Ils nous promettent de bonne musique et de vrai plaisir, en échange de notre présence assidue à leurs concerts, auxquels ils s'efforceront de donner le plus d'attrait possible, en tenant compte des vœux du public. Ils nous assurent aussi qu'ils consacreront à l'augmentation et à l'amélioration de l'orchestre, toutes les ressources dont ils pourront disposer.

Que demanderions-nous de plus ? J. M.

Juré malheureux et médailles de Vevey.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Lausanne, le 25 septembre 1901.

Monsieur le rédacteur,

Avez-vous jamais fait partie du jury d'une exposition ? C'est l'honneur le moins enviable qui puisse échoir à un mortel. Les jurés des tribunaux, en déclarant coupable un individu accusé d'un crime quelconque, s'exposent parfois à quelque acte de vengeance, dit-on. Mais le cas doit être rarissime. Il y a cent à parier contre un que le condamné, sa peine purgée, ne songe plus à leur loger une balle dans la tête. Donc, en dépit de cette possibilité de servir de cibles à un criminel rancunier, les jurés des cours d'assises sont des hommes que les soucis de leur charge n'empêchent pas de manger, de boire et de dormir.

Il n'en est pas de même, et j'en parle par expérience, du juré d'une exposition. Pourquoi l'Exposition cantonale de Vevey m'appela-t-elle dans son aéropage ? Je l'ignore. De titres à si flatteuse distinction, je ne m'en connaît pas. Décliner l'honneur qui m'était fait eût été d'un sage. Mais la vanité est plus forte que la sagesse : j'acceptai. Mon nom fut imprimé dans tous les journaux : « Monsieur X, membre du jury de l'Exposition cantonale vaudoise de Vevey. » On a beau s'en défendre, ces choses-là chatouillent agréablement votre amour-propre.

Ma joie, hélas ! ne dura guère. A peine sut-on que « j'en étais », qu'on entreprit gentiment, non de me corrompre — ces mœurs-là ne sont pas de chez nous — mais de me faire comprendre qu'un juré ne doit pas être raide comme la justice de Berne. J'eus la visite

d'amis me recommandant, sans en avoir l'air, telle de leurs connaissances, tel de leurs parents ayant exposé dans le groupe que je devais examiner; je reçus nombre de lettres — je les ai encore — plaidant la cause d'un industriel à ses débuts, d'un fabricant lancant un produit de son invention. Une dame dont la sœur, la belle-sœur ou la cousine, je ne sais plus bien, exposait un chef-d'œuvre de patience, me fit une scène sentimentale qui me mit fort mal à l'aise.

Toutes ces personnes, tous mes correspondants m'en ont voulu et m'en veulent toujours, parce que je me suis contenté de leur déclarer que j'agirais au plus près de ma conscience de juré.

Mais ce n'est rien auprès des récriminations dont m'ont abreuvé les exposants, une fois le verdict du jury connu. Ils sont devenus mes ennemis mortels, ces exposants. De braves gens, que je tutoyais, ne me saluent même plus! Ils ne veulent pas comprendre que je ne représente pas le jury à moi tout seul. J'ai eu beau m'évertuer à leur dire que, pour ma part, j'avais décerné la médaille d'or à tout le monde; ils m'ont fait l'injure de douter de ma parole. L'idée que la majorité du jury a opiné pour la médaille d'argent ou de bronze, contre ma médaille d'or, ne leur entre pas dans la tête.

Et ceux-là mêmes qui l'ont décrochée, la médaille d'or, ils la dédaignent, parce qu'un concurrent en a aussi été gratifié, et ils annoncent leur refus à grand fracas dans les journaux.

Pour être juré, on n'en est pas moins homme; on peut faillir, tout comme les autres, chacun sait cela; mais avouez, Monsieur, qu'il est dur de s'entendre traiter de « complice d'un jugement inique » et, ce qui est bien pis, de penser qu'on puisse être vraiment la cause de la ruine ou du déshonneur de tel ou tel industriel.

Depuis plusieurs semaines, je ne dors guère, je mange encore moins; le bon petit blanc de chez nous ne dit plus rien à mon palais; je me sens fondre de jour en jour; il me semble que c'est le commencement de la fin. Ah! maudit soit le jour où j'acceptai ma nomination de juré! Maudit, cent fois maudit le sot orgueil qui s'empara de moi!

Monsieur le rédacteur, fasse le ciel que ni vous ni aucun des vôtres ne deviennent jurés d'une exposition quelconque!

Je vous serre la main et me recommande à vos prières.

Votre infortuné,
Z...

L'infortune de notre honorable correspondant nous touche beaucoup. Mais ne s'en exagère-t-il pas le degré? Nous n'avons pas connaissance que les autres membres du jury de Vevey mènent une existence malheureuse depuis qu'ils ont rendu leur verdict. Il serait vraiment étonnant que les exposants mécontents se fussent donné le mot pour faire de M. Z... leur tête de Turc.

Y a-t-il, au reste, des exposants mécontents? Est-il bien certain qu'ils foulent aux pieds leurs médailles d'or et d'argent? Nous avouons n'avoir pas pris garde aux retentissants refus par la voie des journaux, dont parle M. Z... On ne fait pas fi si aisément d'une médaille, ne fût-elle que de bronze et en eût-on obtenu de plus précieuses à des expositions plus importantes encore que celle de Vevey. Une médaille, ça fait toujours plaisir, que diable! C'est le hochet des grands enfants que nous sommes.

Refuser celles que l'Exposition de Vevey a eu tant de joie à octroyer ne serait pas du tout gentil.

Messieurs les exposants récompensés veulent-ils nous permettre de leur suggérer une idée: Si vraiment quelques-uns d'entre eux ne tiennent pas à leur médaille, qu'ils ne fassent pas au comité de l'Exposition le chagrin de le lui dire, attendu qu'ils ont mille moyens de ne pas les conserver. Ils peuvent, en effet, les faire monter en broches ou en bracelets (s'ils en ont une kyrielle) pour leurs femmes ou leurs filles. Sont-ils célibataires, il leur reste la ressource de les transformer en breloques ou en belles espèces trébuchantes. Enfin, au cas où décidément ils ne voudraient conserver quoi que ce soit qui leur en rappelle le souvenir, ils n'auraient qu'à les envoyer au bureau du *Conteur vaudois*. Celui-ci se chargera, sans frais pour eux, de les vendre au profit du monument de Juste Olivier. V. F.

Vieilleries et nouveautés.

Nous marchons à grands pas vers l'émancipation sociale de la femme. Nul ne l'ignore. Elle ne sera bientôt plus qu'un mythe, la bonne ménagère d'autrefois, qui se contentait de savoir faire la soupe et de ravauder les chaussettes, qui bornait son ambition à connaître les bonnes recettes pour le sirop de framboises, celle, en un mot,

... dont le savoir se hause A connaître un pourpoint d'avec un haut de chaussettes.

La femme d'aujourd'hui — ou de demain — veut gagner sa vie; elle veut prendre, à côté de l'homme, la place qu'elle estime lui être due; elle veut se rendre indépendante. Nous ne l'en blâmons nullement; nous ne faisons que constater.

Elle veut, surtout, se débarrasser de tous ces soins domestiques, qui, depuis le temps, déjà lointain, où Nausicaa lavait son linge à la rivière, et où Sarah pétrissait des gâteaux, paraissent avoir été sonapanage.

Lessive et cuisine, la gloire des femmes d'avant-hier, le cauchemar de celles d'aujourd'hui.

Heureusement que la société future fera bon marché de tout cela! Une journaliste de beaucoup de talent, Mme Lily Braun, de Berlin, exposait dernièrement ses idées à ce sujet.

Ecoutez et réjouissez-vous, Mesdemoiselles!

N'est-il pas ridicule — c'est Mme Lily Braun qui parle — de voir que chaque famille bourgeoise tient, avec un épargne considérable de forces, à avoir sa propre cuisine, sa propre domestique.

N'est-il pas absurde que, sans la plus lointaine idée de l'hygiène, de la chimie culinaire, chaque femme croie savoir faire la cuisine ou donner des ordres à une cuisinière qui en sait tout aussi peu.

Toute bonne ménagère, si elle va habiter pendant quelque temps dans une auberge ou une pension, est forcée d'admettre qu'elle ne pourra pas fournir, au prix qu'elle les paie, les aliments qu'on lui sert. Et malgré cela, les restaurateurs s'enrichissent. Comment donc? C'est que dans les bonnes auberges et les bons restaurants, l'administration est rationnelle, l'économie logique. On sait profiter des progrès de la chimie, et on connaît les avantages des achats en gros.

Alors pourquoi tenons-nous tellement à notre propre cuisine? Est-ce peut-être parce qu'elle contribue à rendre notre demeure plus belle et plus plaisante? C'était peut-être ainsi autrefois quand la famille se réunissait autour du foyer. Aujourd'hui, il serait difficile de trouver beaucoup de poésie à l'odeur de cuisine et de *graillon* qui se répand dans nos appartements.

La cuisine domestique est plus chère et beaucoup moins bonne et hygiénique. Elle cause dans l'appartement de la saleté et répand de l'odeur; elle emploie beaucoup de temps et beaucoup d'argent. Il faut donc y renoncer.

Et voici comment Mme Braun remplace la cuisine domestique:

Dans chaque maison, il y a une cuisine centrale, placée sous la direction d'une ménagère connaissant à fond son métier. Ainsi, au lieu de vingt

ou trente fourneaux-potagers, un seul calorifère fournit à tous les appartements, même l'eau chaude.

Toutes les personnes de la maison pourront prendre leurs repas dans une seule et même salle, ou le recevoir dans leurs chambres, grâce à des ascenseurs.

Plus de cuisine dans les appartements! Tout au plus un appareil à gaz ou à électricité pour les enfants. Plus de chambre pour les cuisinières, par conséquent épargne d'argent et économie de place. Le travail des domestiques, s'il y en a, est simplifié, et on pourra leur donner des heures de congé plus nombreuses et des chambres plus salubres.

D'un autre côté, les mères de famille, n'ayant plus à s'occuper de la cuisine, pourront se vouer davantage à leurs enfants. Tout se résoudra à avoir, une fois par semaine, par exemple, une petite conférence avec la ménagère-directrice, et à régler compte avec elle.

Et cette communauté de vie domestique ne se limiterait pas aux villes. Il en pourrait être de même à la campagne.

Chaque maison de paysan contiendrait le logement de deux, trois ou quatre familles. La maison, outre les appartements particuliers, contiendrait une grande salle à manger, un salon de réception, une salle de lecture, qui seraient communs à tous.

Cette nouvelle organisation serait-elle la mort de la vie de famille? Mme Braun ne le croit pas. Les villes ont déjà les jardins d'enfants, les cuisines populaires et d'autres institutions créées par des personnes pieuses aux idées plutôt conservatrices. Pour que chaque individualité puisse se développer complètement, que la concorde règne entre le mari et la femme, et que les enfants soient bien élevés, il n'est pas absolument nécessaire que la mère de famille raccorde elle-même les chaussettes et tienne tout le jour le manche de la poêle, ni que chaque père de famille aille le soir chercher au café les lectures dont son esprit a besoin.

Voici, rapidement résumées, les idées de Mme Braun, idées qui sont, du reste, partagées par beaucoup de bons esprits.

Je suis sûr, qu'à beaucoup d'autres vues, chers lecteurs, elles vont paraître bien hardies et surtout bien nouvelles.

Bien meilleures!!!

J'ai, dans les mains, un vieux petit volume d'un auteur bien oublié aujourd'hui, le « Village des faiseurs d'or », d'Henri Zchokke. Dans ce joli petit roman, Zchokke dépeint un village qui est tombé dans la dernière misère par la paresse et l'ivrognerie de ses habitants. Un jeune homme du pays, qui a été à l'étranger, revient avec des idées un peu plus avancées, et, grâce à son énergie, change complètement l'aspect du village. Il en fait le Village des faiseurs d'or. Or, l'un de ses premiers soins, c'est, avec l'aide de sa femme, d'organiser la *cuisine en commun*.

« Si l'on veut cuire pour tous, dit-il, beaucoup de femmes pourront employer leur temps d'une autre manière. Il faut bien plus de bois pour faire bouillir trente marmites, qu'il n'en faut pour faire bouillir une seule, où l'on cuît pour trente ménages. Mais, en cuisant ainsi pour beaucoup de monde ensemble, on économise aussi du sel, du beurre, et autres accessoires, de même que les ustensiles. Faisons un essai! »

L'essai se fait, et l'on est content. Dix-sept ménages font ainsi leur cuisine.

« Chacun de ces ménages devait, à tour, fournir du bois et un aide. La meunière surveillait la cuisson. On variait, chaque jour, les soupes et les légumes, etc... »

Ce n'est pas tout à fait la cuisine rêvée par Mme Braun, cuisine qui distribue l'eau chaude à tous les étages, mais le principe est le même.

Qui eut pensé trouver chez Zchokke, au commencement du siècle passé, les idées des féministes les plus avancées d'aujourd'hui?

Une fois de plus, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

P***.